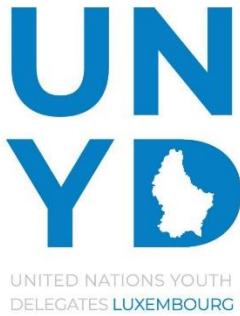


**Déclarations et Interventions préparées et présentées  
par les Délégués de la Jeunesse du Luxembourg auprès  
des Nations Unies lors de la 77<sup>e</sup> session de l'Assemblée  
générale des Nations Unies à New York  
(28 septembre – 14 octobre 2022)**



UNITED NATIONS YOUTH  
DELEGATES LUXEMBOURG



**Troisième Commission, 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**

**Débat général : développement social**

**Déclaration commune des délégués de la jeunesse des pays du Benelux  
(Belgique – Pays-Bas – Luxembourg)**

**New York, le 30 septembre 2022**

*[Luxembourg]*

We are here as youth representatives from Belgium, the Netherlands and Luxembourg and not as representatives of our governments. Our countries do not only share geographic proximity. We, as young people from those three countries, realize that we also face common challenges when it comes to the housing market, the labor market and the mental health care system. The aftermath of the Covid-19 pandemic and the rising living expenses have made the protection of and support for young persons ever more urgent. By sharing our statement, we wish to show you that international cooperation and the exchange of international solutions will be beneficial for all generations.

*[Netherlands]*

2030. The year that all countries promised to meet the 2030 Agenda. We now know that we will not meet all the sustainable development goals, and SDG 11.1 is one of them. It concerns safe and affordable housing. The Netherlands, Belgium and Luxembourg, all three, announced an official crisis within their housing markets.

Statistics show that;

1. Luxembourg experienced one of the largest increases in housing prices among all 27 European Union Member States;
2. Belgium had an average increase of housing prices of at least 21% In Brussels, Belgium. 50,000 families are waiting for social housing, which represents almost 10% of the local population.
3. The Netherlands last year showed that we are lacking 26.500 houses for students.

We believe that the transition to higher education is already a very stressful and big step. The housing market crisis adds to this stress. It has a negative effect on the mental health of young people, and it is causing them to postpone their transition into adulthood.

We also realized that many young people wish to be part of the solution for this crisis too. We therefore urge you to:

1. Create central and accessible information points where students can find answers to questions regarding their rental contracts;
2. To focus more on providing basic accommodation instead of luxury accommodation;

3. To meaningfully involve young people in decision making processes when it comes to solving the housing market crisis.

*[Belgium]*

2030. The year that all countries promised to meet the 2030 Agenda.

Next to the housing market crisis and the rising of prices in general, young persons also experience difficulties to access the labor market.

Decent work and economic growth (SDG 8) and quality employment for all (European youth goal 7) aim to guarantee an accessible labor market with opportunities that lead to quality jobs for all young people. It is fair to say that there is still a long way to go to achieve that goal.

Access to the job market for young people is problematic. First, young people stumble upon not having the **right skills** after finishing their education to find their way into the labor market. Second, young people are asked to have **unachievable working experience** to enter the labor market, creating a barrier. Most of us need to still do internships, low paid or unpaid, while being fully qualified after education only to get the 'expected' experience.

Once within the labor market, young people continue to suffer from **different types of discrimination** in the labor market. Young people are always at the lowest hierarchical position. Young people are in a weak position to negotiate, because they depend on their employers to build up experience.

The particularly precarious employment situation of young people is not new and has only been exacerbated by the recent health crisis. Young people are vulnerable in the labor market: recently recruited or in the most precarious jobs, they are often the first to lose their job.

Today, we want to highlight how crucial it is to **ensure equal opportunities** for all people, without any discrimination based on age, gender, origin, disabilities, etc. We also want to recall the importance of banning unpaid internships, investing in guaranteeing quality first jobs and encouraging the hiring of young, inexperienced workers, to trust their skills and their capacity to adapt.

*[Luxembourg]*

Difficulties in the labor market, the housing crisis and the remaining mental and physical impact of the ongoing Covid-19 pandemic put young persons under constant pressure, especially those aged between 15 to 24 have been among the most affected groups during the pandemic.

In our society, mental health care is often considered a privilege, and is not easily and readily available for everyone. Nevertheless, in recent years, the notion of mental health has become more important to young people. Despite this change, mental health care does still not meet the needs of young persons, especially if someone needs urgent and imminent care. One reason for this is the long waiting lists for mental health care in the public sector, while private care alternatives are too expensive.

During the Covid-19 pandemic, we experienced a lack of professional mental health support staff in schools and universities. The conclusion being that students are not supported and treated properly.

In addition, many regions, including the Benelux countries, are experiencing a lack of available psychiatrists and psychologists. Indeed, according to Eurostat, the Benelux countries only have around 20

psychiatrists per 100,000 people. Due to the lack of public care psychologists and psychiatrists, and considering the costs often involved, mental health care can become a privilege, which is NOT acceptable.

The issue of not having an accessible mental health care system for everyone should be urgently resolved. Such care is especially important from an early age on, because it is crucial for a stable evolution into adulthood. Indeed, half of all mental health problems in adulthood have their origins in adolescence or earlier.

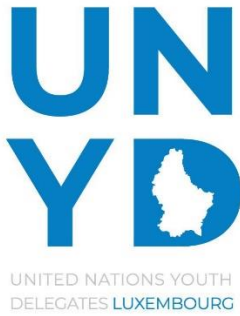
Therefore, we urge you to:

- First, take more preventive measures at a young age;
- Second, make mental health care accessible to all by ensuring that there are more external specialists available in schools and universities;
- Third, make mental health care available free of charge.

Regardless of age, culture, religion or position in life, everyone has the right to mental health care.

Thank you.

**Video Link: <https://media.un.org/en/asset/k1w/k1woyfvb1g> (déclaration à 01:42 de la vidéo)**



**Troisième Commission, 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**  
**Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la violence contre**  
**les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, Mme Reem**  
**Alsalem**

**Déclaration prononcée par la déléguée de la jeunesse du Luxembourg,**  
**Mme Iness Chakir**

**4 octobre 2022**

Madame la Rapporteuse spéciale,

2021 était la deuxième année consécutive, où le Luxembourg a pu éviter la flambée redoutée des cas de violence domestique en lien avec la crise sanitaire et la première année depuis 2017 où une baisse des interventions policières et des expulsions a pu être enregistrée. Néanmoins, il n'y a pas lieu de baisser les efforts contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

En tant que jeunes déléguées, nous sommes profondément préoccupées par le manque de considération et d'action concernant l'impact disproportionné du changement climatique sur les filles et les femmes. Nous saluons donc votre rapport, qui attire l'attention sur cette question importante.

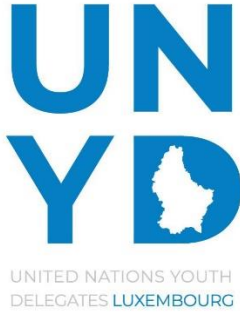
Tel que vous le mentionnez dans le rapport, il y a non seulement un manque de prise en compte de l'impact du changement climatique dans les politiques gouvernementales, mais aussi un manque d'éducation et d'opportunités de communication pour les filles et les femmes affectées. Nous devons aussi renforcer l'éducation sur le consentement sexuel et donner aux femmes des outils pour appeler à l'aide.

Permettez-moi de vous poser deux questions :

*Premièrement, quels sont les bonnes pratiques en termes de mécanismes qui existent pour fournir aux femmes l'éducation nécessaire sur les abus et les moyens de les prévenir ?*

*Deuxièmement, puisque des abus ont eu lieu et ont encore lieu lors de catastrophes climatiques et des déplacements forcés qui s'ensuivent, comment pouvons-nous renforcer les structures de soutien aux filles en détresse ?*

Je vous remercie.



**Troisième Commission, 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**

**Débat général : promotion des femmes**

**Déclaration prononcée par les déléguées de la jeunesse du Luxembourg,  
Mme Iness Chakir et Mme Lara Bertemes**

**New York, le 6 octobre 2022**

Monsieur le Président,

La société d'aujourd'hui reflète toujours la vieille structure patriarcale du passé. En tant que jeunes femmes et déléguées de la jeunesse du Luxembourg auprès des Nations Unies, nous déplorons que dès le plus jeune âge, des structures genrées soient quotidiennement ancrées dans notre société : de l'éducation allant au marché du travail et en passant par les positions politiques.

Bien qu'au Luxembourg, les femmes enceintes soient protégées légalement par les droits des salariés, qui stipulent qu'aucune femme ne peut être discriminée ou renvoyée en raison de sa grossesse, les femmes restent néanmoins stigmatisées lors de la sélection des emplois.

Dans le cadre de notre processus de consultation en tant que déléguée de la jeunesse luxembourgeoise, les jeunes femmes s'inquiétaient de ne pouvoir obtenir un emploi parce qu'elles pouvaient potentiellement tomber enceintes. La grossesse est considérée comme un inconvénient pour certains employeurs. Cet état d'esprit constitue une violation manifeste du principe du respect de la vie privée et familiale et désavantage systématiquement les femmes.

En outre, même si l'écart de rémunération entre les sexes a fortement diminué au Luxembourg, et si le Luxembourg présente l'écart salarial le plus bas de l'Union européenne, les hommes gagnent 1,4% de plus que les femmes, ce qui est inacceptable.

Nous avons également remarqué que les femmes étaient sous-représentées dans le monde politique luxembourgeois. Alors que la législation luxembourgeoise met en place un quota minimum de 40% de candidats de chaque sexe sur les listes à présenter par les partis politiques pour les élections législatives nationales et pour les élections européennes, qui est lié aux dotations que reçoivent les partis politiques de l'Etat, des inégalités persistent. En effet, en 2021, il n'y avait que 35% de femmes aux postes de députées nationales et 29% siégeant au titre de ministre nationale. Par conséquent, les postes politiques les plus importants sont occupés de manière disproportionnée par des hommes.

Les raisons de cette représentation déséquilibrée sont bien souvent les préjugés à l'encontre du sexe féminin, ou du sexe dit « faible ». La politique a pendant très longtemps été un métier d'homme. Mais les générations évoluent et changent. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à vouloir tenter une carrière politique, mais cela est sans compter les difficultés supplémentaires liées à leur sexe.

En plus des préjugés, les femmes doivent aussi surmonter de nombreux obstacles dans leur vie de famille.

Bien que la charge de travail d'une députée nationale soit équivalente à un emploi à temps plein, d'un point de vue administratif, être députée nationale n'est pas considéré comme un métier. Ainsi, les règles

en vigueur sur le marché du travail ne sont pas toutes applicables pour les députées. En effet, elles ne peuvent pas jouir d'un congé parental, ni d'un congé de maternité, malgré que cela soit vital. Nous avons besoin de plus de femmes en politique, mais nous sommes au regret de devoir admettre qu'il est plus dur pour une femme que pour un homme de réussir.

Ces structures sociales genrées sont toujours ancrées dans notre vie quotidienne. Malgré que cette situation évolue, elle n'évolue pas assez rapidement. La mentalité selon laquelle une activité ou un travail est une « tâche d'hommes » ou une « tâche de femmes » est toujours présente. Nous devons non seulement changer cette mentalité, mais aussi croire en la place et les droits de toutes les femmes, dans toute leur diversité, pour réussir dans le domaine qu'elles souhaitent, notamment dans les positions dirigeantes.

C'est pourquoi nous recommandons de :

- Premièrement, créer des mesures permettant de mieux concilier la carrière politique et la vie de famille ;
- Deuxièmement, veiller à ce que dans les écoles et les lycées, les filles soient activement encouragées à poursuivre des positions dirigeantes ;
- Et dernièrement, créer des mécanismes pour que les femmes ne soient plus désavantagées en raison de leurs projets familiaux.

Car au final, chaque femme, quel que soit son âge, sa religion, son origine ou son statut social, a le droit d'avoir les mêmes chances qu'un homme de réussir.

Je vous remercie.

**Lien vidéo : <https://media.un.org/en/asset/k15/k15r6s8ab9> (déclaration à 10:57 de la vidéo)**



**Troisième Commission, 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**  
**Dialogue interactif avec la Présidente du Comité des droits de l'enfant,**  
**Mme Mikiko Otani**

**Déclaration prononcée par la déléguée de la jeunesse du Luxembourg,**  
**Mme Iness Chakir**

**7 octobre 2022**

Madame la Rapporteuse spéciale,

En tant que déléguée de la jeunesse du Luxembourg auprès des Nations Unies, nous estimons que la participation significative et effective des enfants tant au niveau national qu'au niveau des Nations Unies est essentielle. Tel que mentionné dans l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, chaque enfant a le droit fondamental d'être entendu, et ce indépendamment de son origine, de sa religion ou de son rang social. Dans ce sens, le Luxembourg a entrepris plusieurs projets visant à améliorer la participation des enfants sur le plan national.

Le parlement des jeunes du Luxembourg donne l'occasion aux jeunes à partir de l'âge de 14 ans de participer à la vie politique. Le parlement des jeunes offre une introduction informelle à la vie politique en fournissant une plateforme de parole et d'échange pour les enfants sur des thèmes qui leur tiennent à cœur. Cette expérience permet d'éduquer et de sensibiliser les enfants aux enjeux mondiaux et leur permet de partager leurs idées et leurs inquiétudes en ce qui concerne leur avenir. Toutefois, la participation des jeunes ne peut être effective que si elle est prise au sérieux.

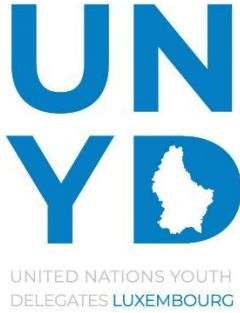
Même si le Luxembourg doit encore faire des efforts, nous impliquons nos enfants dans la prise de décision, nous les écoutons et nous tentons d'en faire des adultes conscients, responsables et engagés.

Permettez-moi de vous poser la question suivante :

*Comment tenez-vous compte des résultats et des travaux des organisations nationales dirigées par des enfants, comme les parlements des jeunes, dans les travaux du Comité des droits de l'enfant ?*

Je vous remercie.





**Troisième Commission, 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**

**Débat général : droits de l'enfant**

**Intervention des déléguées de la jeunesse du Luxembourg,  
Mme Iness Chakir et Mme Lara Bertemes**

**New York, le 10 octobre**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg est un fort défenseur des droits de l'enfant. Toutefois, nous, les déléguées de la jeunesse du Luxembourg, constatons qu'il reste beaucoup à faire pour que le Luxembourg et les États membres de l'ONU parviennent à mettre entièrement en œuvre les 54 articles de la Convention relative aux droits de l'enfant. Certains enfants issus de milieux socio-économiques différents n'ont pas les mêmes moyens et chances que d'autres enfants, plus privilégiés. C'est pourquoi nous, les déléguées jeunes, voulons attirer votre attention sur certains problèmes constatés lors de notre phase de consultation auprès des enfants et des jeunes du Luxembourg.

D'après le médiateur pour l'enfance et la jeunesse au Luxembourg, la pandémie de COVID-19 a eu un impact néfaste sur les enfants. En raison des mesures sanitaires strictes mises en place, les enfants étaient enfermés à la maison et ne pouvaient pas participer aux activités sociales et physiques nécessaires. Bien que les écoles au Luxembourg soient restées ouvertes beaucoup plus longtemps que dans d'autres régions du monde, les restrictions continuent d'avoir un impact considérable sur le bien-être mental et physique des enfants.

La crise n'a pas seulement affecté la santé physique des enfants, mais également leur santé mentale. Or, nous avons malheureusement constaté qu'il y a un manque de structures de soutien professionnel pour la santé mentale des enfants au Luxembourg en raison d'une pénurie de pédopsychiatres. Pourtant, les besoins des enfants pour un tel soutien ne cessent d'augmenter, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les enfants âgés entre douze et dix-huit ans se trouvent dans une situation particulièrement compliquée. D'une part, ils sont considérés trop vieux pour une prise en charge pédiatrique, et d'autre part, trop jeunes pour une prise en charge d'adulte.

Monsieur le Président,

Chaque enfant a également le droit d'être protégé des violences sexuelles. Nous sommes au 21<sup>e</sup> siècle, l'ère des nouvelles technologies, l'ère de l'innovation, mais malheureusement aussi l'ère des dangers numériques. Les violences sexuelles numériques sont de plus en plus nombreuses et cela en raison de la facilité d'accès à certaines plateformes. Cela rend les enfants de plus en plus vulnérables aux violations de leurs droits humains. Ils sont notamment à la merci de prédateurs sexuels. Bien que certaines mesures aient été prises, comme les limites d'âge sur les différentes plateformes de médias sociaux et autres, cela n'est pas suffisant, car il n'y a pas de réel contrôle de ces critères. Par conséquent, les enfants sont exposés à des dangers et des contenus choquants. Il est donc impératif que des systèmes de protection plus efficaces soient mis en place.

Ensuite, l'absence de prise en compte des violences numériques, du cyberharcèlement et de toutes autres formes d'agressions numériques, notamment sexuelles, est également un problème crucial et urgent. En effet, il n'y a toujours pas de réglementation légale spécifique sur cette nouvelle forme de violence.

Monsieur le Président,

L'éducation sexuelle dispensée dans les établissements scolaires luxembourgeois n'est plus d'actualité et doit entièrement être revue. En effet, ces cours abordent très rarement le concept du consentement ou de la procédure à suivre en cas d'agressions sexuelles. Cette éducation doit impérativement être modernisée et adaptée à la vie réelle et aux besoins des enfants et des jeunes. Nous devons adopter une approche holistique de développement et adaptée à l'âge, avec un processus d'apprentissage scientifique fondé sur les droits et l'égalité des sexes. Ceci permettra aux futures générations :

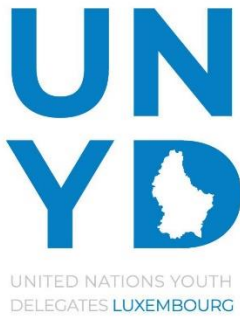
- D'être en mesure de faire valoir leurs droits et les droits d'autrui ;
- De prendre des décisions concernant leur santé et d'accéder aux principaux services de santé sexuelle et reproductive ; et
- D'améliorer la capacité des jeunes à s'engager dans des relations et des expériences équitables et basées sur le consentement mutuel.

En effet, sans une éducation sexuelle intégrée appropriée, les enfants et les jeunes ne seront pas en mesure de déterminer si certains comportements externes sont adaptés. Ainsi, grâce à une sensibilisation préventive, ils seront aptes à identifier des comportements déplacés et suspects à leurs égards et à réagir.

Les enfants sont plus vulnérables que les adultes et leur développement sain et équilibré est crucial pour l'avenir de toute notre société, car finalement les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

Je vous remercie.

**Lien Vidéo : <https://media.un.org/en/asset/k18/k18qpidxtz> (déclaration à 18:30 de la vidéo)**



**Troisième Commission, 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**

**Dialogue interactif avec le Président du Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels, Mr. Mohamed Abdel MONEIM**

**Déclaration prononcée par la déléguée de la jeunesse du Luxembourg,**  
**Mme Lara Bertemes**

**13 octobre 2022**

Monsieur le Président,

En tant que jeunes déléguées du Luxembourg, nous sommes particulièrement préoccupées par l'impact que les entreprises peuvent avoir sur la mise en œuvre de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reconnaisant que le lobbying peut aller dans les deux sens, il y a des entreprises qui veulent promouvoir et soutenir les droits humains. Cependant, nous sommes préoccupées par le fait que certaines entreprises, en particulier les grandes entreprises multinationales, ont trop de pouvoir et empêchent ainsi tout progrès réel en matière de droits humains.

Avant notre déplacement à New York, au cours de consultations parmi les jeunes luxembourgeois, les jeunes se sont montrés très préoccupés par le *green washing*, ainsi que par l'impact que certaines entreprises ont sur l'environnement. Par conséquent, en tant que jeunes déléguées, nous sommes préoccupées par le fait que les grandes entreprises multinationales fournissent des informations incomplètes sur la durabilité environnementale et l'impact social de leurs pratiques,

Les entreprises internationales sont devenues des acteurs mondiaux majeurs. Dans certains cas, elles ont profité de lacunes institutionnelles. *Que peuvent faire les États membres et les communautés régionales pour contrôler l'écoblanchiment et les violations des droits humains ?*

Votre rapport indique que les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU appellent à une consultation significative avec les parties prenantes concernées" : *Comment pouvons-nous assurer que les jeunes, les start-ups et des innovateurs, ainsi que des défenseurs des droits humains, aient leur place à la table des discussions ?*

Je vous remercie.



**Troisième Commission, 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale**  
**Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la**  
**protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Mme Irene**  
**KHAN**

**Déclaration prononcée par la déléguée de la jeunesse du Luxembourg,**  
**Mme Lara Bertemes**

**14 octobre 2022**

Madame la Rapporteuse spéciale,

Comme mentionné dans l'article 13 de la Convention relative aux droits de l'enfant, chaque enfant a le droit d'exprimer ses opinions et d'être libre de rechercher ou d'obtenir des informations et idées. En tant que déléguées de la jeunesse du Luxembourg auprès des Nations Unies, il est extrêmement important pour nous, que ces droits soient respectés. Au 21<sup>e</sup> siècle, l'ère des nouvelles technologies et de l'innovation, les réseaux sociaux jouent un rôle de plus en plus important dans la vie de nombreux enfants, et à un âge de plus en plus jeune. Ces plateformes propagent aussi de la désinformation. Les enfants ne disposent souvent pas des outils nécessaires pour faire la différence entre les sources fiables et celles qui ne le sont pas. C'est pourquoi, les enfants doivent être éduqués de manière à leur permettre de développer un esprit ouvert, analytique et critique, qui leur permette d'avoir leurs propres avis, et d'évoluer de manière saine, équilibrée et objective. L'éducation formelle et informelle, notamment à travers le système scolaire et l'encadrement familial, dans toute sa diversité, jouent un rôle primordial afin de leur permettre de devenir des adultes impartiaux et maîtres de leurs propres convictions.

Permettez-moi de vous poser deux questions :

- *Quels moyens additionnels pouvons-nous mobiliser afin de protéger les enfants et adolescents de la désinformation et de la propagande sur les réseaux sociaux ?*
- *Comment pouvons-nous éviter que les opinions des parents empêchent certains enfants d'avoir accès à toutes les informations et idées nécessaires pour devenir des citoyens participant de manière constructive à nos sociétés démocratiques ?*

Je vous remercie